Lycée Marius Bouvier
Tournon sur Rhône (07)

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

(C.C.A.P.)

Fourniture et maintenance d'une installation d'un système de vidéoprotection

Marché passé sous la forme de procédure adaptée en application de l'article 27 du Code des marchés publics

1 . Objet- dispositions générales

Le présent marché concerne un projet d'installation d'un système de vidéoprotection sur le site du lycée Marius Bouvier, sis 69 route de Lamastre à Tournon/ Rhône, pour assurer la protection des points d'accès au lycée et la protection des couloirs de l'internat.

Les prestations faisant l'objet du présent marché doivent être conformes à la loi n°95-73 du 21 janvier 1995, à l'arrêté du 3 août 2077 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéoprotection.
Elles devront être conformes aux normes françaises et européennes en vigueur et à l'ensemble des textes applicables dans ce domaine.

2. DATE D'EFFET DU MARCHE

26 mars 2018

3. FORME DU MARCHE

Le présent marché est un marché à procédure adaptée conformément à l'article 27 du code des marchés publics.
Le marché est un marché à prix ferme et forfaitaire.

4.DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier est à retourner avant le 27 février 12hoo, au lycée Marius Bouvier 07300 Tournon.
L'enveloppe devra comporter la mention « ne pas ouvrir- MAPA vidéoprotection».

5.ANALYSE DE LA CANDIDATURE

- Présentation de la société
- Extrait de Kbis de mois de 6 mois
- Chiffres d'affaires des 3 derniers *exercices*
- Références détaillées dans le domaine technique considéré avec les coordonnées *des responsables, susceptibles d'être contactés*
- *Attestations sociales et fiscales*
- *Agréments* et certifications professionnels

L'entreprise propose dans sa réponse un planning *de* déploiement ainsi que la méthodologie pour garantir la qualité et les délais.

6.Analyse de l'offre

- Le présent cahier des charges paraphé
- La déclaration du candidat, complétée, datée, signée,

- L'offre financière et technique assez détaillée pour permettre de juger au regard des critères retenus, signée par la personne habilitée à engager le candidat.(Méthodologie de déploiement - gestion de projet, délai et planning, qualité de l'organisation proposée et des intervenants, montant de la prestation, montant de la maintenance. Les informations attendues sont notamment les délais de livraison et *de* déploiement, le nombre et le profil des intervenants, *les* tranches horaires d'intervention, etc..)

Tous *les* sous-traitants de l'entreprise doivent être présentés dans l'offre : noms, coordonnées, domaines d'intervention.

6.1. BORDEREAU DE PRIX

Coût de la fourniture, pose et formation : € HT

Coût d'un contrat de maintenance sur 3 ans : € HT

Coût des interventions hors contrat : € HT

7.CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

- Prix 60 %,
- Valeur technique et maintenance 30 %,
- Esthétique du projet 10%.

Le candidat ayant présenté l'offre la mieux classée sera retenu, à condition qu'il produise les documents demandés dans le délai. A défaut, le candidat sera écarté et le candidat arrivé en deuxième position sera retenu.

8.RENSEIGNEMENTS

Pour toute visite des lieux ou renseignements complémentaires, veuillez joindre Mme Mourier- Fernandez, gestionnaire: 04 75 07 86 50
Courriel : Intendance.0070031w@ac-grenoble.fr

9 .LITIGE

A défaut de règlement à l'amiable, le tribunal compétent sera le tribunal administratif du ressort duquel dépend le contrat : TA de Lyon.

Fait à Tournon, le 18 décembre 2017

LE PROVISEUR

L. CALATRABA

LA GESTIONNAIRE

N. MOURIER- FERNANDEZ